



Assainissement complet du captage de La Foule

Les archives abritent parfois de petits trésors tels que cet acte de donation datant de 1915 dont l'écriture manuscrite attend qu'il soit ouvert pour délivrer son histoire. L'histoire du captage du ruisseau de La Foule.

A l'époque, l'usine du Moulin, appartenant à la famille de M. Auguste Moschard, était alimentée par les eaux de la Foule. Or, au décès de Mme Elise Robert-Moschard, son fils a exaucé le vœu de sa défunte maman, à savoir abandonner à titre gratuit la concession d'eau nécessaire à l'alimentation du village de Moutier jusqu'à un maximum de deux mille litres à la minute à prélever dans les eaux de La Foule ; eau qui devait servir en premier lieu à alimenter le réseau de défense



© photo : Andrea Babey

incendie du village. Cet acte a ensuite été radié en 1942, année à laquelle la Municipalité de Moutier a repris en totalité l'exploitation de ce ruisseau.

Par la suite, et pour exploiter ce cadeau généreux et distribuer cet or bleu aux quelques 4'400 habitants de l'époque, un bâtiment a été érigé afin de capter cette ressource. Bâtiment qu'il convient aujourd'hui d'assainir.



Intérieur du captage, voûtes en béton non armé, dépôts limoneux dans le fonds du bassin (© photo : bureau ATB SA)

Cet ouvrage, datant du début du XXe siècle, ne correspond évidemment plus aux règles de la technique depuis de nombreuses années. Plusieurs lacunes importantes ont été relevées, en particulier au niveau de l'étanchéité et l'impossibilité de vidanger complètement le système, ce qui provoque l'accumulation d'un important limon. A chaque période de fortes pluies ou à la fonte des neiges, le captage se remplit immédiatement avec ce limon indésirable ce qui oblige à mettre la source hors service.

Les photos d'archives des années 1940 – 1960 montrent les employés qui doivent passer par le trop-plein pour aspirer le li-

mon avec d'énormes pompes et pour ce faire patauger dans une couche de limon (sable fin) d'une épaisseur de 1 à 2 mètres. Or à l'heure actuelle, et vu la vétusté du bâtiment, les travaux d'entretien se font toujours de manière trop aléatoire.

Conscient de la situation, le Service des Eaux a déjà pris diverses mesures pour améliorer la sécurité d'exploitation sans toutefois pouvoir remédier à tous les défauts constatés sur cette installation qui, rappelons-le, fournit près de 85 % de l'eau injectée dans le réseau prévôtois.



© photo : bureau ATB SA

La Foule est donc indéniablement une ressource qui mérite à coup sûr d'être préservée pour les générations futures. L'assainissement et la mise en conformité de cet ouvrage sont donc absolument inévitables et de la première importance.



Pour assainir cet ouvrage, deux variantes d'exécution ont été étudiées. Le Conseil de Ville, se basant sur les préavis de la Commission Technique et des Finances ainsi que sur les recommandations du Plan général d'alimentation en eaux (PGA), a libéré un crédit de Fr. 925'300 (HT) en date du 25 février 2013 pour la démolition et la reconstruction de ce bâtiment; ce qui apportera sans conteste de nettes améliorations.

La variante écartée consistait en une solution partielle avec une mise en conformité de l'ouvrage existant et un assainissement incontournable de la structure d'ici 15 ans à 20 ans ; ce qui signifie qu'une partie de l'investissement aurait été perdue.

En optant pour un assainissement complet du captage de La Foule, l'accès, le contrôle, la sécurité et l'exploitation seront nettement facilités. Effectivement, ce captage pourra être purgé en ouvrant la vidange. Il pourra être procédé à un rinçage plusieurs fois par année ; ce qui permettra de contrôler la turbidité de l'eau (matière en suspension) au départ de la conduite qui alimente la station de pompage et ainsi ne plus encombrer cette conduite de limon.

Cet ouvrage servira au moins durant une cinquantaine d'années, voire bien davantage, avant que les prochains travaux d'envergure ne doivent y être entrepris.

De plus, cette mise en conformité est aujourd'hui techniquement réalisable grâce aux deux autres sources (Puits et Tunnel) dont les captages ont été assainis. De ce fait, durant la durée des travaux, la source de la Foule sera mise hors service et les sources du Puits et du Tunnel prendront le relais pour assurer la distribution de l'eau de consommation.

La durée de ces travaux, touchant le cours d'eau et la source, peut être estimée entre six à neuf mois et débuteront en principe cette année, voire en 2014.

Une fois la réalisation de ces travaux terminés, le Service des Eaux de Moutier disposera d'un patrimoine immobilier (stations de pompages, captages, réservoirs) conforme aux normes en vigueur. De par cette rénovation, la Municipalité de Moutier est orientée vers l'avenir et préserve ainsi une ressource primordiale.

